VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT CRÉER UN ÉLECTROCHOC À UN JOUEUR/MENTEUR/MANIPULATEUR/ESCROC QUI EST VOTRE PARTENAIRE?

Par Espoir72 Postée le 17/02/2022 08:08

Mon partenaire est addict aux paris sportifs mais naturellement, il le nie. Il me doit une grosse somme d'argent (9000 euros). J'ai toutefois obtenu une reconnaissance de dettes de 5000 euros. Pour information, il lui est même arrivé de m'usurper ma carte bleue. Quelquefois, il m'a rendu certaines sommes, qu'il a reprises assez vite. Je l'ai aidé ces derniers temps pour son découvert. En lisant certaines de vos réponses, j'ai compris que c'était une erreur, mais la pression était trop forte. A chaque fois qu'il me demande de l'argent, j'essaie de lui expliquer que ce n'est pas possible. Il fait toujours semblant de comprendre et revient à la charge, tout en me perturbant dans mon travail. Il est actuellement à distance. La communication n'est liée qu'au téléphone et à ses applications (SMS, Whatsapp voire mails). Il a décidé de me bloquer parce que j'ai refusé de lui envoyer de l'argent. Les derniers messages étaient un mélange d'insultes, de menaces et de déclarations d'amour. Il aurait dû revenir cette semaine parce que son fils venait lui rendre visite. Il a décidé de ne pas le faire venir. Du moins, je pense que c'est la vérité. Cela est peut-être un mensonge. J'ai un peu de contact possible avec sa mère qui en a marre des bêtises de son fils et qui donc ne me répond pas forcèment. J'ai également un contact possible avec son ex-compagne, mère de son fils. Je n'ai jamais utilisé ce contact afin de lui raconter tout ce qui se passe. J'ai peur que mon partenaire m'en veuille. Je suis inquiète, car il a décidé d'être seul ou du moins, d'être séparé des personnes qui sont importantes et il se dit "effondré" par ses dernières pertes et je suis sans possibilité de communication directe. Il nous a soutiré de l'argent, à moi et à ma mère, pour un soi-disant achat de vélo, le vélo de ses rêves. Mais chaque centime donné pour ce vélo a été parié. Je voudrais donc créer un électrochoc. Voici les pistes imaginées: - enfin, dire à son ex-femme ce qu'il fait: le risque est gros - il pourrait perdre le contact avec son fils même si j'en doute. Comme moi, elle est plutôt une bienveillante mais elle connaît par coeur les problèmes. - faire appel au tribunal de proximité vis à vis de la reconnaissance de dettes - porter plaine pour violences conjugales économiques: il m'a mise en danger. Malheureusement, j'ai des doutes de l'action de la police. J'avais déjà porté plainte au mois d'août et rien ne s'était passé. Cela avait même fait rire mon partenaire, comme s'il savait que rien ne se passerait. Si vous avez d'autres pistes, n'hésitez pas à me les faire parvenir. Bien à vous

---

Mise en ligne le 22/02/2022

Bonjour,

Tout d’abord, nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse conséquent. Comme vous avez pu le lire dans la présentation de notre rubrique “vos questions/nos réponses”, nous nous efforçons habituellement de répondre sous 48h, ce qui n’a pu être le cas ces derniers jours faute de très nombreuses sollicitations. Vous avez malheureusement pu constater que notre plateforme téléphonique est parfois, elle aussi très sollicitée et il faut quelquefois rappeler plus tard pour avoir un interlocuteur. Notre service n’a pas vocation à répondre de manière “urgente” ou “rapide” et nous privilégions la qualité à la quantité ce qui peut occasionner ce type de désagrément.

En ce qui concerne votre souhait de créer un électrochoc, chaque personne et chaque situation sont différentes. Nombreux sont les proches qui essaient d’engendrer ce genre de réaction mais cela n'arrive qu’assez peu. Si chaque action, phrase que vous utilisez peuvent avoir une répercussion sur lui, la temporalité ne correspond pas toujours aux attentes. De part les différentes options que vous envisagez, vous contribuerez certainement à faire évoluer son cheminement sur cette problématique mais il n’est pas possible de savoir si cela aura un effet immédiat. En effet, de nombreux exemples d’événements traumatiques, d’ultimatum, problèmes de santé, ruptures ou autres n’engendrent parfois pas de réaction de type “électrochoc”. Ceci dit, cela ne veut pas dire pour autant que vous ne devez ou pouvez pas envisager de passer des hypothèses aux actes.

Comme vous le faites dans votre description, il convient de se projeter sur les éventuelles conséquences que vos choix vont occasionner. Le premier exemple que vous utilisez est d’ailleurs assez significatif. Vous expliquez que parler du problème à son ex-femme pourrait avoir des conséquences sur la relation avec son fils, ce qui serait peut-être source d’ accroissement d’un mal-être certainement déjà bien ancré. Ces choix sont difficiles à faire et n’appartiennent qu’à vous avec un risque que le bénéfice souhaité n’arrive pas.

Concernant votre plainte à la police qui semble-t-il n’a pas abouti, sachez que vous avez la possibilité de faire cette démarche en écrivant au procureur de la république. Il vous faut envoyer une lettre au tribunal judiciaire dont vous dépendez selon votre domiciliation.

En résumé, la situation que vous vivez en tant qu'entourage de joueur est génératrice de souffrance et d'un sentiment d'impuissance qui est long et douloureux à accepter. Si votre champ d'action sur son addiction est plus que limité, vous pouvez en revanche mettre en place des soins pour vous. Si cela n'a alors pas vocation à faire changer sa pratique de jeu, cela pourrait en revanche vous permettre de vivre cette situation le moins péniblement possible.

Pour ce faire, vous pouvez solliciter un accompagnement de la part d'une équipe pluridisciplinaire (addictologue, psychologue, infirmier, assistant social…) spécialisée en addictologie dans un CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et ce, de façon non payante et confidentielle. Vous trouverez en bas de page des liens menant vers deux de ces structures proches de chez-vous ainsi que des articles issus de notre site à destination de l'entourage.

Enfin, et bien que vous puissiez être contrariée par votre mauvaise expérience avec notre service, vous avez la possibilité de nous contacter par chat ou par téléphone pour un échange plus approfondi. Nos écoutants prendront alors le temps de vous écouter, vous soutenir, vous aiguiller, vous orienter. Joueurs Info Service est ouvert tous les jours de 08h à 02h au 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé et anonyme) et par chat 7j/7 également.

Nous vous souhaitons bon courage pour la suite et vous présentons à nouveau nos excuses suite à la réponse tardive à votre question.

Cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE -CSAPA DE PARIS (12EME) NATION

61 boulevard de Picpus
75012 PARIS

Tél : 01 53 44 01 40
Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-paris-12em
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h-13h et de 14h-18h et vendredi de 9h-13h et de 14h-16h

Voir la fiche détaillée

CSAPA LIBERTÉ--UNITÉ D'IVRY SUR SEINE

64, avenue Georges Gosnat
Centre Municipal de Santé
94200 IVRY SUR SEINE

Tél : 01 80 51 86 81
Site web : www.gh-paulguiraud.fr
Secrétariat : Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00. Ouverture 1 samedi sur 2: de 9h à 12h.
Accueil du public : Pour le CSAPA : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h, le mercredi de 8h45 à 11h. Ouverture 1 samedi sur 2: de 9h à 12h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous des 12-25 ans avec ou sans entourage: lundi 13h30 -17h30 et Mercredi 14h00-18h00.
Substitution : Délivrance de traitement de substitution aux opiacés (pour les personnes suivies au csapa).

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Le jeu et vos proches